

SINAP-N : Système d'information et d'alerte précoce pour le Nahouri

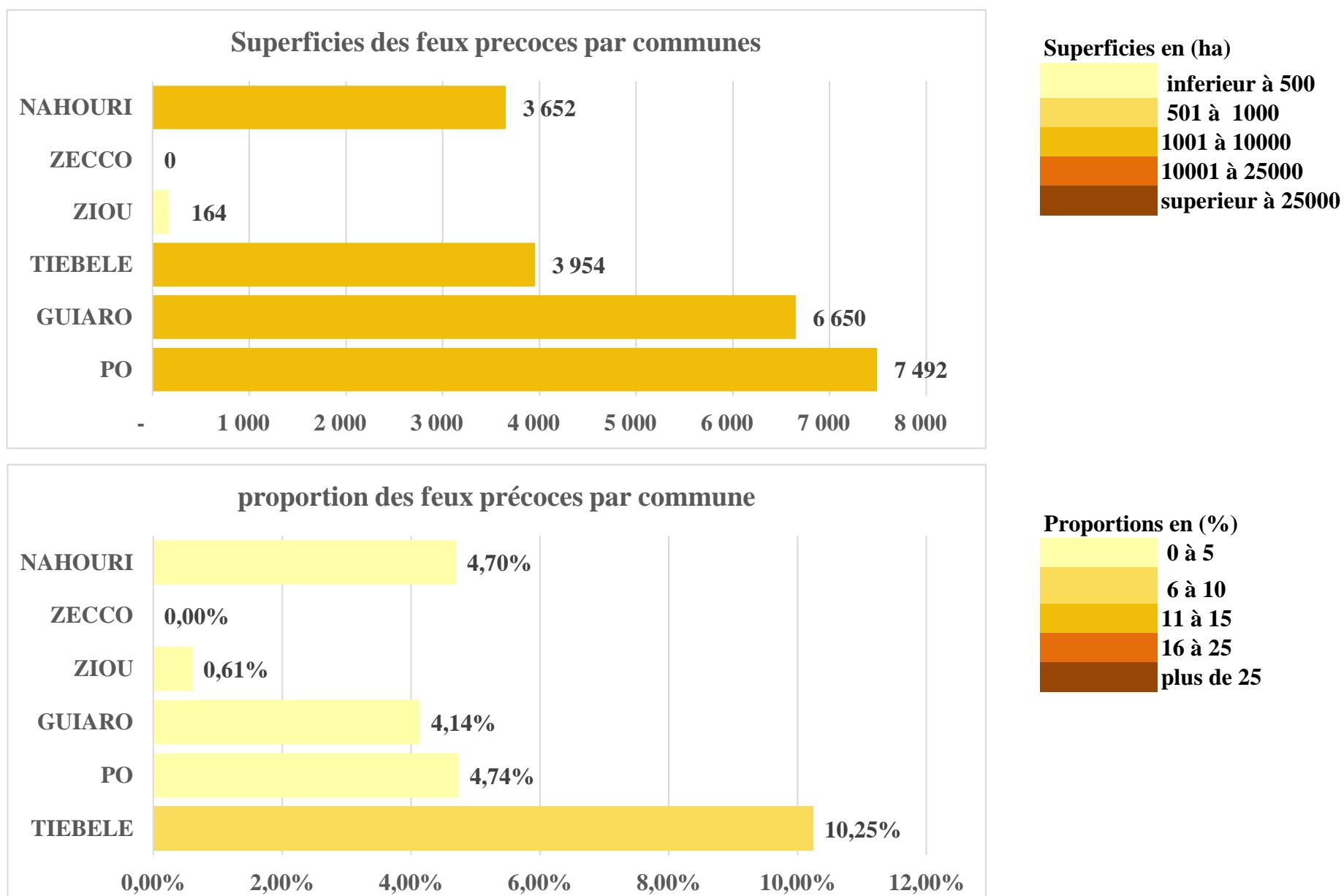
Thème 02 : Sol

Critère 0204 : Gestion durable des terres et lutte contre la dégradation des terres

Indicateur 020401 : Proportion des superficies brûlées par catégorie de feux

Source : Station MESA

SINAP-N Juillet 2024



En 2023, les superficies des feux précoces et leurs proportions de janvier à Mai dans les communes de la province du Nahouri sont de 0ha pour une proportion de 0,00% dans la commune de ZECCO; 164ha pour 0,64% dans la commune de ZIOU; 3954ha pour 10,25% dans la commune de TIEBELE; 6650ha pour 4,14% dans la commune de GUIARO et 7492ha pour 4,74 % pour la commune de PO. La moyenne est de 3652ha pour une proportion de 4,7% dans la province.

SINAP-N : Système d'information et d'alerte précoce pour le Nahouri

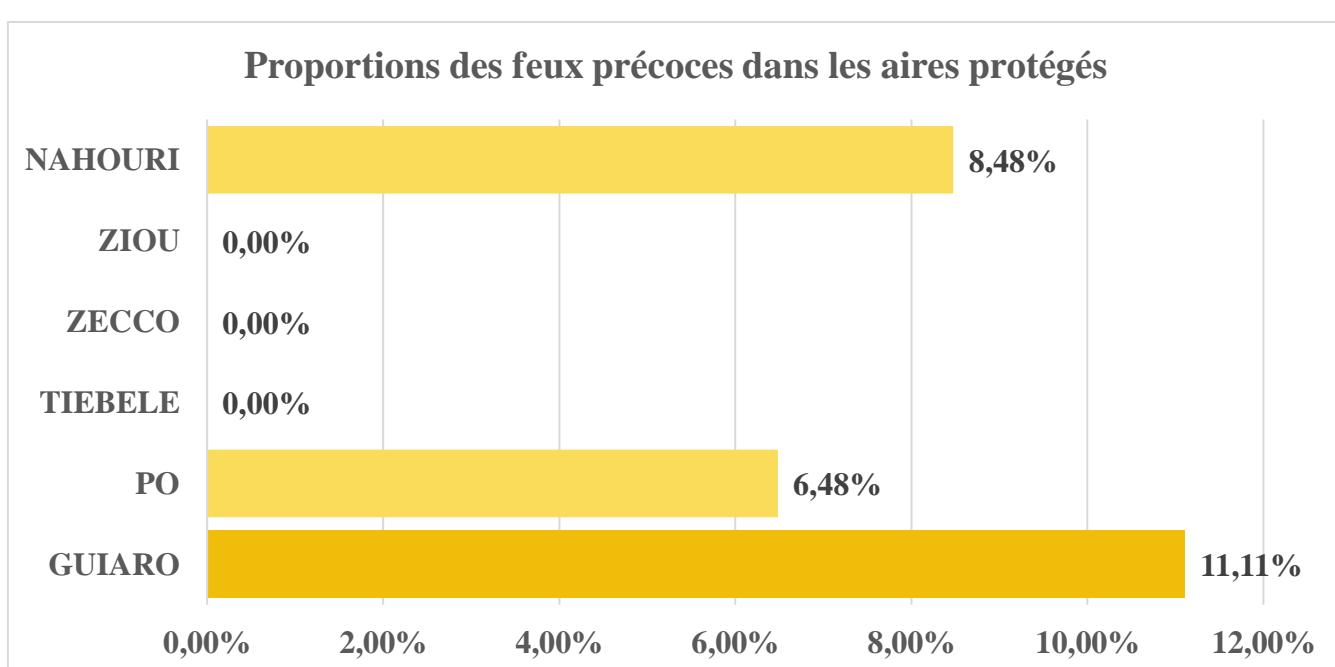
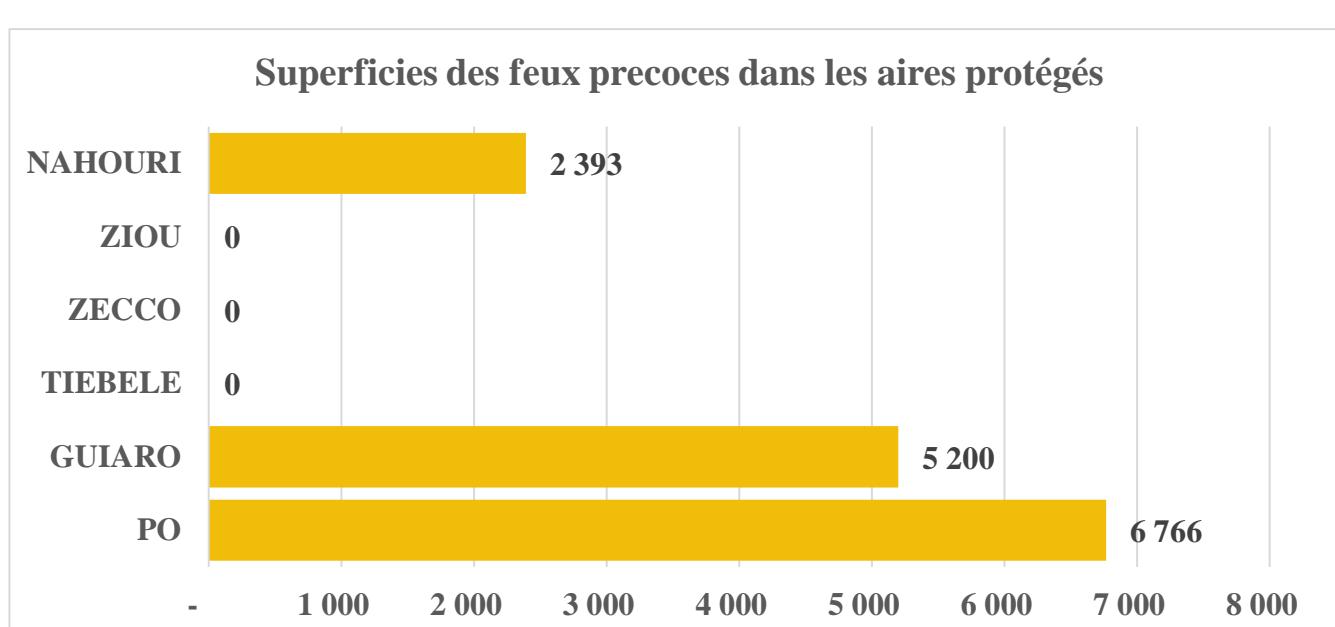
Thème 02 : Sol

Critère 0204 : Gestion durable des terres et lutte contre la dégradation des terres

Indicateur 020401 : Proportion des superficies brûlées par catégorie de feux

Source : Station MESA

SINAP-N Juillet 2024



En 2023 les superficies des feux précoces et leurs proportions de janvier à Mai dans les aires protégées des communes sont 0 ha pour les communes de ZIOU, ZECCO et TIEBELE pour une proportion de 0,00% ; 6766ha pour 6,48% dans la commune de PO; 5200ha pour 11,11% dans la commune de GUIARO. La moyenne est de 2393ha pour une proportion de 8,48% pour la province. Les communes de ZIOU, ZECCO, et TIEBELE n'ont pas de forêts protégées.

SINAP-N : Système d'information et d'alerte précoce pour le Nahouri

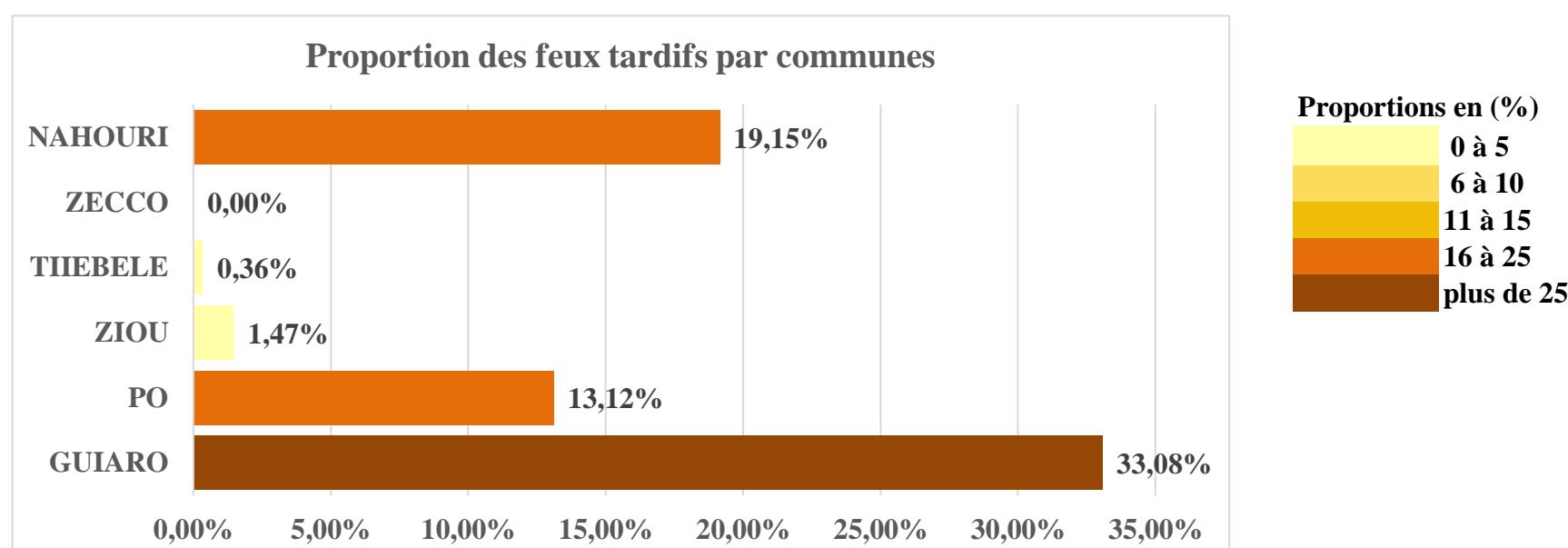
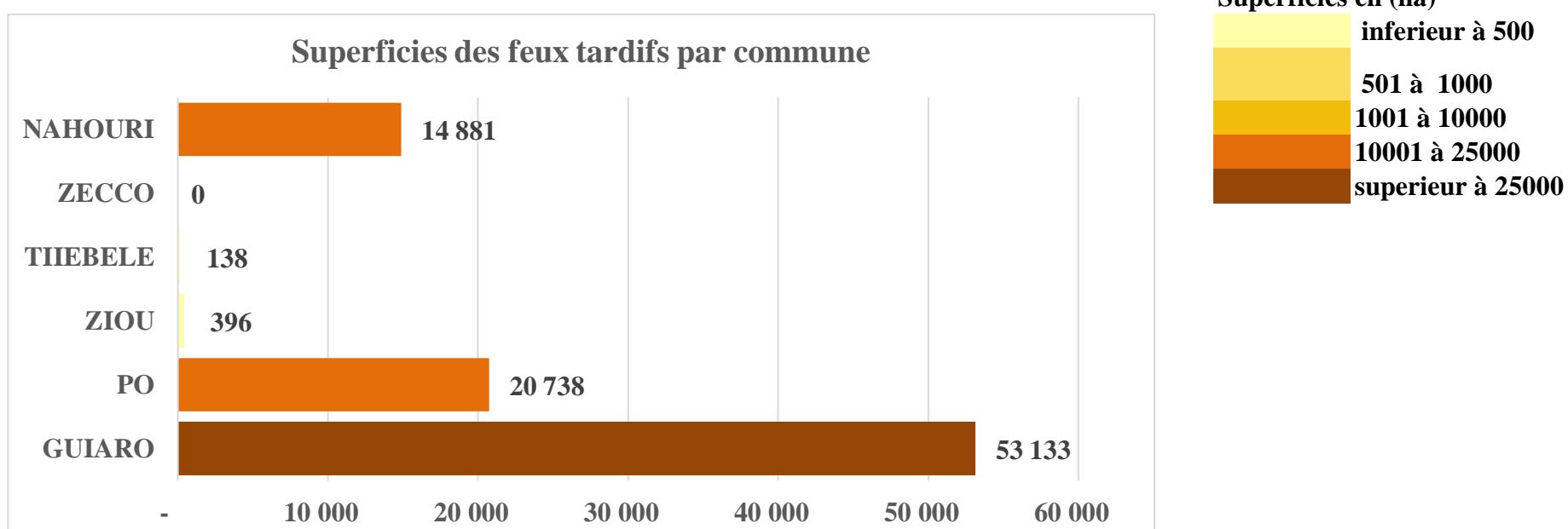
Thème 02 : Sol

Critère 0204 : Gestion durable des terres et lutte contre la dégradation des terres

Indicateur 020401 : Proportion des superficies brûlées par catégorie de feux

Source : Station MESA

SINAP-N Juillet 2024



EN 2023 les superficies ravagées par les feux tardifs et leurs proportions de Septembre à Décembre dans les communes de la province du Nahouri sont de 0ha pour une proportion de 0,00% dans la commune de ZECCO; 138 ha pour 0,36% dans la commune de TIEBELE; 396 ha pour 1,47% à ZIOU; 20738 ha pour 13,12% à PO et 53133 ha pour 33,08% dans la commune de GUIARO. La moyenne est de 14881 ha pour une proportion de 19,15% pour la province.

SINAP-N : Système d'information et d'alerte précoce pour le Nahouri

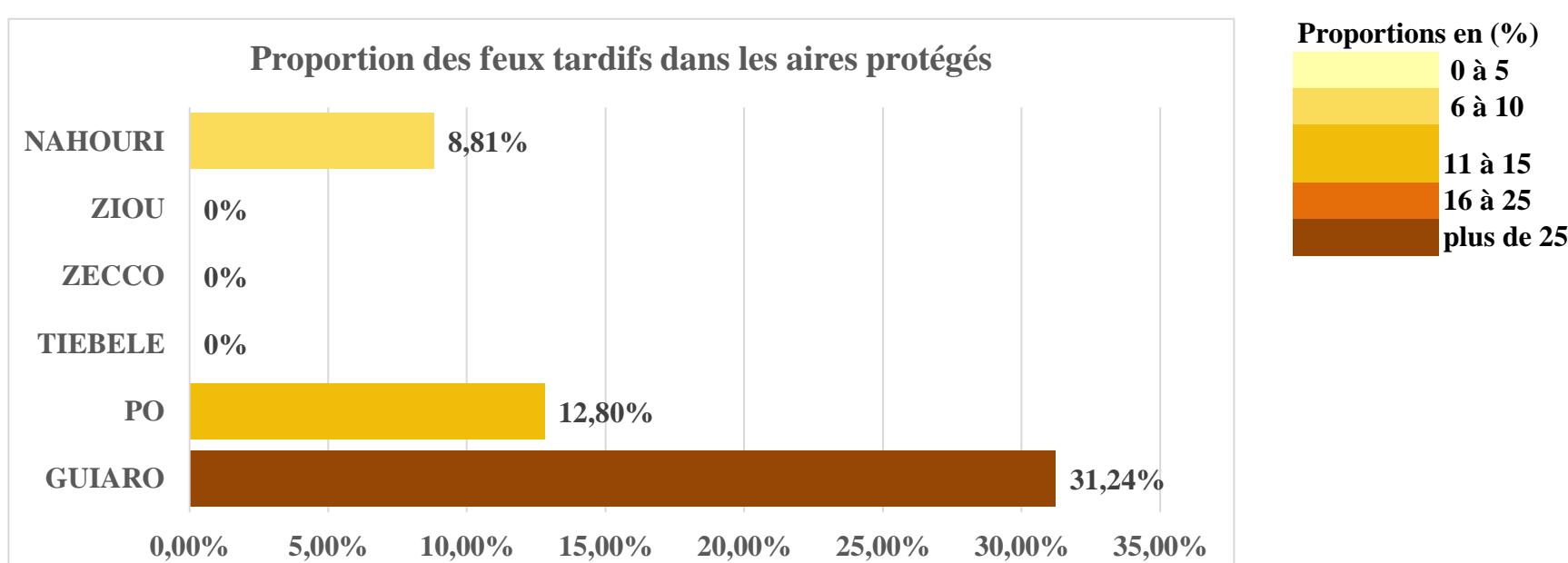
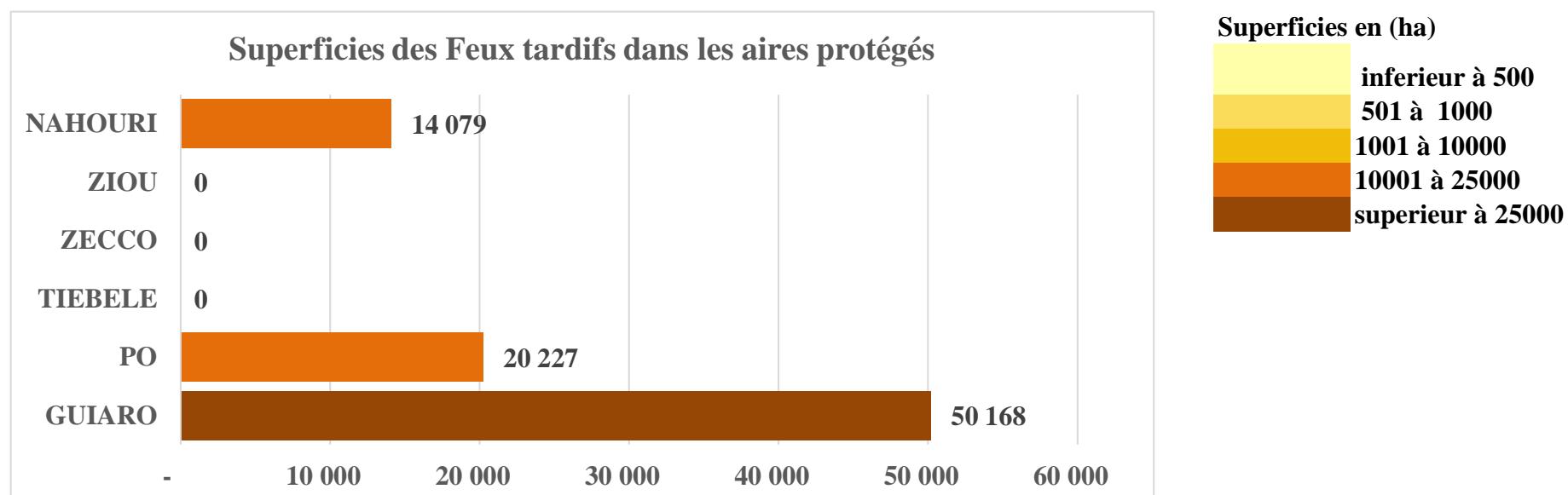
Thème 02 : Sol

Critère 0204 : Gestion durable des terres et lutte contre la dégradation des terres

Indicateur 020401 : Proportion des superficies brûlées par catégorie de feux

Source : Station MESA

SINAP-N Juillet 2024



En 2023, les superficie brûlées par les feux tardifs et leurs proportions de Septembre à Décembre dans les aires protégés de chaque commune sont de 0 ha avec une proportion 0,00% pour les communes de ZIOU, ZECCO et TIEBELE; 20227 ha pour 12,8% pour la commune de PO et 50168 ha pour 31,24% pour la commune de GUIARO. La province enrégistre une moyenne de 14079 ha avec 8,81% pour la proportion des Aires Protégée brûlée par les feux tardifs.